

Interpellation

Quelles sont les possibilités de réponses de proximité communales ou régionales pour venir en aide aux victimes de tous types de violences ?

La situation des violences dans l'espace public ou au domicile est en constante augmentation comme en témoignent de nombreux articles et sujets dans les médias. Les chiffres sont parlants : selon une étude menée en 2020, par l'institut SOTOMO¹, plus de 46'000 infractions de violences ont été enregistrées en Suisse. Plus de 20'000 ont été commises dans la sphère domestique. Selon l'organisation Stop Feminizid, une personne meurt toutes les deux semaines des suites d'une telle violence, 25 féminicides sont à déplorer en Suisse en 2020. Par ailleurs, la Convention d'Istanbul que la Suisse a ratifiée en 2018 demande que toute victime de violence domestique trouve refuge en cas de nécessité.

Face à ces constats, le Canton de Vaud a mis en place une stratégie d'action renforcée pour répondre aux besoins des victimes de violences.²

En effet, le département de la santé et de l'action sociale (DSAS) subventionne plusieurs offres de soutien :

- il mandate la [Fondation Profa](#) pour gérer le centre de consultation LAVI à Lausanne et ses antennes à Aigle et Yverdon-les-Bains. Ces lieux proposent des consultations strictement confidentielles aux victimes atteintes dans leur intégrité physique, sexuelle ou psychique, ainsi qu'à leurs proches.
- il subventionne l'[Unité de médecine des violences](#) (UMV) dont la mission est d'offrir une consultation médico-légale comprenant notamment un constat de « coups et blessures », ainsi que le [Centre universitaire romand de médecine légale](#) (CURML) pour les consultations en cas d'agressions sexuelles.
- il confie le mandat de protéger, d'héberger, d'accompagner et de conseiller les femmes victimes de violence conjugale au [Centre MalleyPrairie](#).
- il subventionne également le [Centre de prévention de l'Ale](#) (CPAle) qui a pour mission d'accompagner les auteurs afin de les aider à sortir de la spirale de la violence.

Notre région semble oubliée dans ce dispositif général, en effet il n'existe pas de consultation LAVI, ni de centre d'accueil d'urgence pour les femmes, ni d'espace d'accueil pour les jeunes LGBTIQ+ en difficulté, à l'instar du Refuge³, un service de Dialogai existant à Genève et en projet à Lausanne. Ces lieux représentent une importante opportunité de sortir de la spirale

¹ <https://www.tdg.ch/les-actes-violents-sont-repandus-au-sein-des-couples-suisse-206089812337>

² <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/lutte-et-prevention-de-la-violence-dans-le-couple/>

³ <https://refuge-geneve.ch>

de la violence, mais sont constamment surchargés. Le journal 24 heures du 4 juin 2021⁴ fait état du constant engorgement du Centre d'accueil Malley Prairie et annonce l'ouverture d'une structure de dix places à Morges en 2022.

Les interpellant·e·s souhaitent connaître la position de la municipalité en matière de politique communale face à la thématique des violences dans l'espace public et domestique, et souhaitent obtenir des réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les résultats concrets issus de la table ronde du 11 mai 2021 prévoyant notamment de former les agent·e·s de police à l'accueil approprié des plaignant·e·s en matière de toutes violences subies ?
- La municipalité compte-elle favoriser l'implantation d'une consultation LAVI (Loi d'Aide aux Victimes d'Infractions) à Nyon ? si oui, comment et dans quels délais ?
- La Municipalité a-t-elle prévu des négociations avec le Canton pour permettre la mise en place d'un lieu d'accueil communal et/ou régional pour les femmes victimes de violences domestiques ?
- La Municipalité est-elle favorable à contacter des associations concernées pour favoriser l'implantation de possibilités d'accueil de jeunes LGBTIQ+ aujourd'hui isolé·e·s face à des situations de violence ?

Les interpellant·e·s sont conscient·e·s que les solutions sont majoritairement du ressort de la politique cantonale, néanmoins il/elle sont convaincu·e·s que des solutions de proximité ne peuvent être réalisées qu'avec une forte volonté politique communale proactive dans ce domaine.

Pour le groupe PS
Monique Chevallay Piguet

Pour le groupe Les Vert·e·s
Marius Diserens

Janvier 2022

⁴ [Accueil | Vaud & Régions |](#)